

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 14257
Numéro SIREN : 812 234 888
Nom ou dénomination : 1G

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2020 sous le numéro de dépôt 26544



2004480901



**GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS**

1, QUAI DE LA CORSE
75198 PARIS CEDEX 04
0 871 01 75 75
9 44 710 444

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
PROCES VERBAL DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 1G

Numéro RCS : 812 234 888

Numéro Gestion : 2015B14257

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 11 R DE MALTE
75011 PARIS

Numéro du Dépôt : 2020R026544 (2020 44809)

Date du Dépôt : 02/03/2020

- Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique

Date de l'acte : 16/05/2019

Décision 1 : Démission de directeur général

fait à Paris, le 2 mars 2020

13 B 16 207

1G

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 rue de Malte - 75011 PARIS
RCS PARIS 812 234 888

DB 16-05-19 EL

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MAI 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le seize mai,
A dix heures

Greffier du Tribunal
de commerce de Paris
Acte d'assemblée
02 MARS 2020
Sous le N° : 160265000

Monsieur Swandy WENKER-ALI BELHADJ, propriétaire de 10 000 actions et associé unique de la SAS 1 G, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé 11 rue de Malte – 75011 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 812 234 888, a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION :

L'Associé unique prend acte de la démission de ses fonctions de Directeur Général, de la société SEGA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 17 rue Voltaire – 75011 Paris, représentée par Monsieur Guillaume AMROUCHE, à compter du 3 mai 2019.

L'Associé unique décide de ne pas procéder à son remplacement.

DEUXIEME DECISION :

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce dessus il a été dressé le présent procès-verbal sur une page qui a été signé par l'Associé unique.

Monsieur Swandy WENKER-ALI BELHADJ
Associé unique